

## **2025- année jubilaire, tour du monde en 80 jours**

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'IRIV ([www.iriv.net](http://www.iriv.net)), décembre 2024

Le pape François a lancé en décembre dernier à Rome l'année sainte, jubilaire. La tradition du Jubilé a été proclamée par le pape Boniface VIII au XIV<sup>ème</sup> siècle (1300). Elle a lieu tous les 25 ans, un quart de siècle. Partout en France, paroisses et sanctuaires se mobilisent pour accompagner les fidèles dans leur démarche de pèlerinage et de conversion. Trente-cinq événements spécifiques se déroulent entre l'ouverture de la Porte Sainte en décembre 2024 et sa fermeture en janvier 2026. Un « tour du monde en 80 jours » catholique (1).

Dès les premiers mois de son pontificat en 2013, le Pape François s'est rendu à Lampedusa, île sicilienne symbolique de l'accueil des exilés qui traversent la Méditerranée au péril de leur vie, plaçant son magistère sous le signe de la défense des droits des migrants. De nombreuses ONG qui apportent un secours en mer alertent depuis des années sur cette voie migratoire si meurtrière. L'Eglise catholique de France a créé une « Pastorale des migrants » fusionnée en 2020 avec le « Service National Mission et Migrations (SNMM) », placé sous la responsabilité de la Commission Episcopale pour la Mission Universelle de l'Eglise (CEMUE). Au Vatican, la Section Migrants et Réfugiés est dirigée personnellement par le pape François (2).

En France, l'accueil des migrants est assuré par les services de l'Etat, avec le soutien de nombreuses associations, qui remplissent une mission d'intérêt général, dans un cadre laïc et œcuménique. Le Secours catholique côtoie le Secours populaire, des associations engagées depuis leurs origines aux côtés des plus vulnérables avec la Cimade, le Gisti, ou Utopia 56... partout où les droits des exilés sont bafoués. Une garantie de laïcité est demandée pour bénéficier des subventions publiques, depuis la loi du 24 août 2021 dont le but est de conforter les principes de la République en luttant contre toute forme de séparatisme (3).

Constitutionnellement, la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale qui assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens (4). Elle respecte toutes les croyances. Elle organise la séparation des religions et de l'État qui est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État. La laïcité garantit la liberté de conscience pour tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public. La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général. Fondée sur la loi de laïcité de 1905, elle a permis à la France de mettre fin aux querelles religieuses qui ont émaillé son histoire, tragiquement avec les Guerres de religion qui ont ensanglanté l'Europe pendant des siècles, et plus insidieusement au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle où les partis de l'ordre, viscéralement anti-républicains, souhaitaient rétablir des institutions qui leur avaient permis d'asseoir un pouvoir conservateur – Eglise (« religion royale » catholique), Armée...

Après avoir été vécue comme une « persécution » et après un conflit qui a duré 16 ans, l'Eglise catholique et les fidèles ont finalement compris et admis en 1921, année de la réconciliation avec la République française, que la loi de 1905 était à la fois une protection et un rempart (4). Curieusement lors de sa venue à Ajaccio, le 15 décembre 2024, le pape François a diffusé un

message de méfiance du modèle laïque français. Plaidant en faveur d'une « saine laïcité », qui ne soit « ni statique, ni figée mais évolutive et dynamique » le souverain Pontife a répété une critique déjà exprimée sur la laïcité française qui souffrirait d'une « coloration héritée des Lumières beaucoup trop forte » dévalorisante pour les religions, des « sous-cultures ».

Pour Federico Lombardi (6), spécialiste de la communication vaticane, le Pape François veut s'attaquer aux « problèmes les plus brûlants d'aujourd'hui » avec un point de vue « décentré », celui des pauvres et des périphéries qui lui permettrait « d'élargir le regard ou d'accueillir avec une intensité particulière des questions critiques (migrations, prisons, esclavage...), pour pousser la réflexion et la recherche de solutions concrètes aux problèmes de l'humanité. ». Son magistère s'inscrirait « entre continuité et innovation ». Ses critiques sur la laïcité française sont surprenantes dans un pays comme la France qui accueille les plus grandes communautés juive et musulmane en Europe. La cohabitation entre les religions est harmonieuse dans le pays de Voltaire et de Victor Hugo ; elle s'exprime par un dialogue interreligieux intense et une réelle solidarité, surtout quand des fidèles d'une communauté sont attaqués ou discriminés (7).

Le Pape François n'a pas voulu venir à l'inauguration de Notre Dame, le 7 décembre 2024, à Paris préférant aller en Corse, « île dont 90% des habitants se disent catholiques et où la pratique religieuse est fervente et imbriquée dans la vie politique » (8) pour témoigner de sa préférence pour les « périphéries ». Pourtant Notre-Dame de Paris est « la paroisse de la Nation », cette singularité française exprimée par Maryvonne de Saint Pulgent (9) qui « peut sembler déconcertante dans une république laïque » parce que les Français, comme les Européens, qu'ils soient croyants ou non, de culture catholique ou non, ont « besoin d'un lieu qui s'inscrit dans la longue durée, d'un lieu marqué par le sacré, où la nation se retrouve ».

Tous les hommes et les femmes de bonne volonté sont nécessaires pour défendre une cause essentielle qui dépasse les appartenances religieuses, politiques ou sociales, celle des exilés. Pour la défense du droit des migrants, il est dommage d'opposer un « centre » à des « périphéries ». Le pape François a souvent dénoncé « l'instrumentalisation de la religion », encore en Corse. En des temps où les fondamentalismes religieux instrumentalisent la religion et la migration, partout dans le monde, opposant un « centre supposé dominateur » à des « périphéries opprimées », pour mieux attaquer les valeurs occidentales, le Pape François ne joue-t-il pas avec le feu ?

Les 80 jours annoncés pour célébrer le Jubilé de 2025 seront-ils suffisants pour construire des ponts et dissiper des malentendus ? Pour illustrer un « universalisme éclairé », mordant et moqueur mais plein d'humanité, nous suggérons de réfléchir au message humaniste de la « Chanson pour l'Auvergnat », écrite par un compositeur français, esprit frondeur, résolument laïc et républicain, George Brassens. Il exprime avec une ironie triste que l'aide la plus décisive et la plus humaine ne vient pas toujours de « tous les gens bien intentionnés » (10) . L'enfer est pavé de bonnes intentions...

*Bénédicte Halba dirige un Institut de recherche (iriv) qui intervient sur le thème de la migration depuis 2003, elle a animé un club à la Cité des Métiers pour un public migrant (2012-2022) et publié un weblog dédié à la migration (2024)- <https://actions-migration.blogspot.com/>.*

- (1) Conférence des évêques de France, 2 janvier 2025
- (2) Eglise et Migrations –vendredi 3 janvier 2025 <https://migrations.catholique.fr/qui-sommes-nous/le-saint-siege/>
- (3) Loi du 24 août 2021- <https://www.vie-publique.fr/loi/277621-loi-separatisme-respect-des-principes-de-la-republique-24-aout-2021>
- (4) Article 1 de la Constitution du 4 octobre 1958- <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur>
- (5) termes employés par le père Bernard Ardura, président du Comité pontifical pour les sciences historiques, cité par Manuella Affejee « Il y a 100 ans, la réconciliation entre le Saint-Siège et la France », entretien réalisé avec le père Bernard Ardura - Cité du Vatican, <https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2021-02/centenaire-retablissement-relations-saint-siege-france-ardura.html>
- (6) Lombardi, F., Traduit de l'italien par Armogathe, J. (2018) . Le magistère du pape François, entre continuité et innovation. *Communio*, N° 255(1), 95-104. <https://doi.org/10.3917/commun.255.0095>. . ; depuis 2016, président de la Fondation vaticane Joseph Ratzinger – Benoît XVI , responsable de la communication au Vatican, à tous les postes des principaux vecteurs de la communication vaticane (revue *Civiltà cattolica* , Radio-Vatican, Centre de Télévision du Vatican, Salle de presse du Saint-Siège),
- (7) les cultes chrétiens, juif et musulman, se sont unis dans la prière après les attaques terroristes de janvier 2015 contre le supermarché « Hypercacher » après avoir attaqué la rédaction de « Charlie Hebdo ». Le prétexte du « blasphème à l'Islam » pour le journal satirique, qui avait violemment critiqué le pape Jean Paul II pendant tout son pontificat, ne tient pas avec le supermarché. Il s'agissait d'attaquer la France républicaine et laïc comme le confirmeront les attentats de novembre 2015 contre le Bataclan où des Français de toutes confessions ont été tués
- (8) Editorial du Monde, « La discutable leçon de laïcité du Pape », 17 décembre 2024
- (9) cité par Cyprien Mycinski, « Notre Dame de Paris, de l'édifice catholique ) la « paroisse de la nation », *Le Monde*, 7 décembre 2024 ; ancienne directrice du patrimoine au Ministère de la Culture, autrice de « La Gloire de Notre Dame. La foi et le pouvoir », Paris : Gallimard, 2023.
- (10) George Brassens, « Chanson pour l'Auvergnat », Paris : Éditions Seghers, 1954